



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur : sous-préfectures

Question écrite n° 22140

Texte de la question

M. Henri Jibrayel attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la question de la carte des sous-préfectures. En effet, une réflexion a été ouverte afin d'adapter le maillage sous-préfectoral aux évolutions intervenues depuis la dernière modification en 1926. Afin d'assurer un service de proximité dans tous les territoires, afin que tous les élus soient bien conseillés et afin de s'assurer que l'État exerce ses missions partout et au plus près des citoyens, les sous-préfectures ne devraient pas être sacrifiées. Il lui demande de préciser le projet du Gouvernement en la matière ainsi que de lui communiquer l'éventuel calendrier de la réforme.

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22140

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3213

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)